

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CRUSEILLES**

DEL n° 2025/12 CCAS

OBJET :

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à 18 heures 30, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de CRUSEILLES, dûment convoquée le trois décembre deux mille vingt-cinq, s'est réunie à la Mairie, sous la Présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Présidente.

AIDE À L'EHPAD SALÈVE-GLIERES - ACCEPTATION DE DONS

Etaient présentes :
Mesdames Sonia BRIFFAZ, Nathalie BRUGUIERE, Béatrice FOURNIER, Justine HAMMAMI, Sylvie MERMILLIOD, Solange PAIRET et Valérie PERAY

Absente excusée :

Assente excusée :

Absent :

Monsieur Jean PAILLUD

፲፻፲፭

Nombre de Membres : 9

Présents : 7

Représentés : 0

Absent : 2

Votants : 7

Pour : 7

Four . . .

Abstentions : 0

L'acceptation de dons relève des attributions du Président ou de la Vice-Présidente en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes du CCAS. Il s'agit toutefois d'une acceptation à titre provisoire.

En effet, le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'administration.

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'un appel aux dons a été lancé au profit de l'EHPAD Salève-Glières qui est en grande difficulté financière.

Madame la Présidente liste les dons reçus dans le cadre d'une nouvelle délibération :

NOM	PRENOM	MODE DE REGLEMENT	DATE DE RECEPTION	MONTANT
BARBIER	Simone	CHEQUE	04/10/2025	100,00
Caisse de Crédit Mutuel Usses et Salève		VIREMENT		2 500,00
DAUDET	Thomas	CHEQUE	31/10/2025	40,00
Fédération départementale Groupama		CHEQUE	07/11/2025	200,00
JACQUEMOUD	Georgette	CHEQUE	31/10/2025	100,00
La recyclerie - Sauvé d'la benne		CHEQUE	23/10/2025	3 000,00
NICOLLIN MERMILLOD	Sylvie	CHEQUE	05/11/2025	760,00
WAHL	Jérôme	CHEQUE	03/10/2025	200,00
Total				6 900,00 €

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'accepter les dons listés ci-dessus perçus par le CCAS. Ils seront ensuite reversés à l'EHPAD Salève-Glières.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
 à l'unanimité,**

- ✓ **APPROUVE** le principe de réceptionner les dons au profit de l'EHPAD Salève-Glières ;
- ✓ **ACCEPTE** les dons listés ci-dessus et **AFFECTE** la somme totale au budget principal qui sera reversée à l'EHPAD Salève-Glières ultérieurement.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Valérie PERAY

La Présidente,
Sylvie MERMILLOD



Télétransmise en Sous-Préfecture le : **17 DEC. 2025**

Mise en ligne sur le site internet le : **17 DEC. 2025**